

Compte Rendu du CO-DIR de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes Sport Universitaire

Le 23 mars 2026 Heure de 12:15 à 13:15 en visioconférence

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 5 décembre 2025.
2. Analyse de l'évolution des licences.
3. Point financier et état des subventions.
4. Préparation de l'Assemblée Générale de l'Assemblée Générale.
5. Point sur les Ressources Humaines.
6. Désignation du nouveau Vice-Président étudiant.
7. Questions diverses.
8. Planification du prochain Comité Directeur et de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Membres présents :

PRESENTS	LAURA SU :	Y. Lance	N.Davesne	A. Criticos
		R. Fredenucci	G.Vergiat	MR. Alfano-Kalli
	Etudiants :	M. Dekhil (L2)	C. Sereno-Nou (L2)	
	Non étudiants :	P. Legendre	A. Chaniac (EML)	R. Nemeth (ENSL)
		F. Beroud (ENTPE)		
EXCUSES :	LAURA SU :		Etudiants :	
		S. Chalton (ECL)	A. Bellaton (L2)	C. Martin-Garin (INSA)
	Non étudiants :	JM. Goetgheluck (L3)		
PAS DE REPONSE	LAURA SU :			
	Etudiants :	H. Dreyfus (INSA)	TA. Nguyen (L1)	
	Non étudiants :	P. Malfreyt (UCA)	F. Beyo (INP)	F. Corbi (UGA)

1.0.3 1. Approbation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu du comité directeur du 5 décembre 2025 est soumis à approbation.

Décision : Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, sans remarque ni observation.

1.0.4 2. Point sur les licences

- Constat : Une baisse de 6,4% du nombre de licences est observée par rapport à la saison 2024-2025. Cette baisse reste inférieure à la tendance nationale qui se situe autour de -10%.
- Analyse des causes :
 - Changement de méthode de calcul : Les statistiques comptabilisent désormais les "personnes physiques" uniques, et non plus le nombre total de licences cumulées.
 - Réorganisation des licences : La licence "dirigeant" a été scindée en "dirigeant" et "encadrant".

– Déploiement du système MySportU. : La mise en place a causé un retard dans les inscriptions.

– Incidents : Des sportifs non licenciés se sont blessés et une équipe a été exclue du championnat pour défaut de paiement, réduisant le nombre de licences enregistrées.

• Conclusion : La baisse est jugée relative et non alarmante au vu des facteurs explicatifs. La situation de la ligue est meilleure que la moyenne nationale. Les inscriptions à venir pour les Championnats de France Universitaires (CFU) devraient permettre de combler une partie de l'écart.

1.0.5 3. Point financier et subventions

• Situation financière : La situation est stable et comparable à l'année précédente à la même période. Un point financier plus détaillé n'est pas réalisé, car les principales dépenses liées aux CFU et finales sont à venir.

• Subventions :

– La campagne visio ouvrira début avril.

– Les demandes de subventions auprès des régions, départements et municipalités sont à jour.

– Les retours des conseils départementaux sont encore attendus pour plusieurs dossiers. Il est noté une difficulté croissante à obtenir ces financements.

• Prochaines étapes : Une commission des finances élargie se tiendra le 21 avril pour établir un bilan provisoire des championnats et commencer la préparation des contrats de licence 2026-2027.

1.0.6 4. Préparation de l'Assemblée Générale de l'Assemblée Générale

• Représentation : La ligue sera représentée par 6 étudiants et 7 non-étudiants. Un poste de représentant étudiant est vacant à la suite de la fin du mandat du VP étudiant.

• Mise à l'honneur de la ligue : La Ligue sera récompensée avec :

– Le classement de l'AS UDL et de l'INSA Lyon en première position du Challenge des AS.

– L'obtention de 3 des 7 Trophées Sport U nationaux.

• Propositions soumises au vote de l'AG :

– Tarif licence : Augmentation de la part fédérale de 22,50€ à 23,50€ pour 2026-2027. Une part de 0,50€ sera reversée aux ligues. Une nouvelle augmentation de 1€ est prévue pour l'année suivante.

– Validation de Comités Départementaux (CDSU) : Validation pour l'Allier (régularisation) et le Cantal (création).

– Modifications statutaires :

1. Élargissement de l'objet social pour inclure la "compétition de tous niveaux et sous toutes ses formes".

2. Maintien de l'éligibilité au comité directeur pour les élus étudiants devenant non-étudiants.

3. Suppression du vote formel lors d'élections partielles avec un nombre de candidats inférieur ou égal au nombre de postes.

4. Simplification des commissions de recrutement pour les personnels fédéraux.

• Action : La ligue devra organiser une Assemblée Générale Extraordinaire pour mettre ses propres statuts en conformité avec les nouvelles directives fédérales.

1.0.7 5. Point sur les Ressources Humaines

• Site de Clermont :

– Recrutement : Clément Buisson, enseignant d'EPS, a été recruté pour succéder à Yann au poste de directeur à partir du 1er septembre. Une période de transition est prévue.

- Site de Grenoble :

- Départ : Marie-Noelle prendra sa retraite fin janvier 2027.

- Arrivée : Un fonctionnaire mis à disposition par la fédération sera embauché dès le 1er septembre 2026, permettant une période de tuilage de 5 mois.

- Embauche : Marie Horin, actuellement en alternance, sera embauchée grâce à une réaffectation budgétaire et des subventions (ANS, CROUS).

- Site de Lyon :

- Départ : Clotilde a quitté ses fonctions.

- Transition : L'interim est assuré en interne. La recherche d'un alternant est en cours avec le CROUS pour développer les projets "Acti'Sam" et "Vac'Actives".

- Synthèse financière : La stratégie RH vise un fonctionnement à coût constant. Le seul surcoût identifié est d'environ 4 500 € à 5 000 € pour assurer la transition de Marie sur 4 mois.

1.0.8 6. Désignation du nouveau Vice-Président étudiant

- Contexte : Le poste est vacant à la suite du changement de statut d'Ariette.

- Candidature : Une seule candidature a été reçue, celle de Maël DEDKHIL.

- Décision : Conformément aux futurs statuts et en l'absence d'opposition, Maël est désigné nouveau Vice-Président étudiant à l'unanimité.

- Appel à l'engagement : Un appel est lancé à tous les membres pour encourager l'engagement des étudiants au sein des instances de la ligue.

1.0.9 7. Questions diverses

- Marie-Rose annonce qu'elle sera éligible à la retraite en juillet 2026 mais qu'elle restera en poste une année supplémentaire.

- Le Président remercie l'équipe de Lyon pour l'organisation du CFU de Waterpolo et l'hommage rendu à Clotilde pour son dernier championnat.

1.0.10 8. Planification des prochaines réunions

- Contexte : Une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) est nécessaire avant la nouvelle saison pour la modification des statuts. Elle doit être précédée d'un Comité Directeur (CD).

- Dates proposées :

- AGE : Jeudi 18 juin (après-midi).

- CD : Semaine du 18 au 22 mai (probablement le 18 ou 19).

- Action : Les dates exactes seront confirmées par courriel après consultation des disponibilités de chacun, en tenant compte des autres événements prévus (séminaire des grandes écoles, etc.).

1.0.11 Résumé des décisions et actions à entreprendre

N°	Sujet	Décision / Action	Responsable	Échéance
1	Compte-rendu précédent	Décision : Le CR du 05/12/2025 est approuvé à l'unanimité.	N/A	Acté
2	Ressources Humaines	Décision : Prise d'acte des recrutements et réorganisations sur les sites de Clermont, Grenoble et Lyon.	Direction	Acté
3	Vice-Présidence étudiante	Décision : Maël est nommé Vice-Président étudiant.	N/A	Acté
4	Engagement étudiant	Action : Encourager la recherche de nouveaux candidats étudiants pour les instances.	Tous les membres	Continu
5	Prochaines réunions	Action : Confirmer par courriel les dates du prochain CD et de l'AGE.	Yann / Présidence	Prochainement
6	Statuts de la ligue	Action : Préparer et convoquer une AGE pour la mise en conformité des statuts.	Présidence	Juin 2026

Fin de CoDir - 14h08